



Communiqué de la CNT SOLIDARITÉ OUVRIÈRE

Immigration : Halte à la grande hypocrisie

Le durcissement des règles de régularisation des travailleur·euses étranger·ères fixées par la circulaire Rottailleau démontre une nouvelle fois l'hypocrisie de l'État français.

Il demande à ces travailleur·euses pourtant indispensables à notre économie, qui n'ont ni le droit de travailler ni celui d'être sur le territoire, de prouver une présence de sept ans sur celui-ci et d'avoir des bulletins de salaire sur 24 mois !

C'est hypocrite de les mettre dans l'obligation de frauder en utilisant soit un alias soit de faux titres de travail et de séjour.

C'est hypocrite car c'est mettre les employeurs dans une incertitude juridique et un risque pénal.

C'est hypocrite car chacun sait qu'aujourd'hui les préfectures sont dans l'impossibilité de traiter tous les dossiers y compris ceux de renouvellement.

La seule solution acceptable passe par la régularisation de tous·tes les travailleur·euses actuellement en poste et la remise d'un récépissé pour ceux qui ont une promesse d'embauche.

La CNT SOLIDARITÉ OUVRIÈRE qui milite depuis de nombreuses années pour la régularisation de tous·tes les travailleur·euses dénonce la chasse à l'immigrant orchestrée par le gouvernement et appelle à la résistance, par tous les moyens, contre ces nouvelles dispositions iniques.

Le Bureau Confédéral

Paris le 25/01/2025